

« Le pain des poètes »

Événement de promotion du dialogue entre communautés par la poésie, le débat et la confection de pains

Le Parlement bruxellois organise en février 2018, en partenariat avec le Collectif « D'accord de ne pas être d'accord », des lectures poétiques, accompagnées de témoignages et de débats afin de renforcer la dialogue et le rapprochement entre communautés. Plusieurs de ces lectures sont associées à un atelier de confection de pains de différentes traditions, symbole par excellence de ce qui rapproche les hommes à travers le monde et favorise les échanges (étymologiquement les co-pains).

Où ? Au Parlement bruxellois, : rue du Lombard 69, 1000 Bruxelles

Quand ? Les 5, 6, 7 et 8 février 2018

Pour qui ? Les jeunes bruxellois de 17/18 ans

Avec qui ?

Quatre poètes issus de communautés différentes témoignent, avec passion et conviction, de leur parcours et de leurs histoires croisées autour de cet élément symbolique que tout le monde mange et partage : le pain.



Ronny Someck et Salah Al Hamdani : un juif et un musulman, tous deux nés à Bagdad en Irak. Supposés ennemis, ils sont devenus des amis inséparables.

Laurence Vielle et Geert Van Istendael, une francophone et un néerlandophone, tous deux nés à Bruxelles et préoccupés par la rencontre et l'écoute de l'autre, au-delà des tensions communautaires.

Ils seront accompagnés par Els Moors, une autre poétesse belge oeuvrant pour le rapprochement des communautés linguistiques de notre pays par le biais de la poésie.

Les débats seront animés par le **Collectif « D'accord de ne pas être d'accord »**, qui rassemble des personnes de la société civile, pas toujours à l'unisson dans leur analyse politique mais toutes déterminées à réagir aux comportements de haine en favorisant la parole, l'échange et le dialogue.

Plus d'infos sur les poètes et le Collectif en annexe.

« Le pain des poètes », événement de promotion du dialogue entre communautés par la poésie, le débat et la confection de pains, du 5 au 8 février 2018, au Parlement bruxellois.

Programme pour le grand public

Le 5 février 2018 à 19h00 : séance d'ouverture dans l'hémicycle du Parlement. Témoignage du parcours des poètes, leur histoire, leur engagement. Lecture croisée de leurs poèmes. A la suite de cette rencontre à 4 voix, un débat est proposé avec le public, dès 20h15, sur le thème de « D'accord de ne pas être d'accord », animé par le Collectif, en présence des poètes.

Programme pour les étudiants de l'enseignement secondaire supérieur

Les élèves des deux dernières années de l'enseignement secondaire francophone et néerlandophone, issus de communes bruxelloises différentes, sont invités à se rencontrer, à dialoguer et débattre avec les poètes et les membres du Collectif « D'accord de ne pas être d'accord », tout en mettant la main à la pâte. Lieu : salle des glaces du Parlement bruxellois.

Quatre sessions sont prévues, au choix :

- 6 février 2018

Atelier 1 : de 8h30 à 12h : atelier confection de pains, témoignages, lectures poétiques des 4 poètes et débat. Maximum : 80 personnes.

Atelier 2 : de 14h à 16h : témoignages, lectures poétiques des 4 poètes et débat.

- 7 février 2018 :

Atelier 3 : de 10h à 12h : témoignages, lectures poétiques des 4 poètes et débat.

- 8 février 2018 :

Atelier 4 : de 8h30 à 12h : atelier confection de pains, témoignages, lectures poétiques des 4 poètes et débat. Maximum : 80 personnes.

Lors des ateliers de confection de pains, quatre boulangers de traditions différentes (irakienne, iranienne, marocaine et juive) sont là pour accompagner les élèves dans leur apprentissage pratique. Les poètes témoigneront de leur parcours et liront des poèmes engagés. Un temps est prévu pour les questions, le dialogue et les partages avec les jeunes autour de tables rondes, tout en dégustant les pains confectionnés. Les députés bruxellois sont invités à participer aux débats des différents ateliers.



Inscriptions

Les inscriptions se font par courriel auprès du service des Relations publiques du Parlement bruxellois evenement@parlement.brussels. Elles seront clôturées le 15 janvier 2018.

Attention : Le nombre de places étant limité, les réservations seront prises par ordre chronologique.

Pour plus d'informations

Auprès du Parlement bruxellois :

Marie-Claire De Keyser, mcdekeyser@parlement.brussels, +32 2 549 62 03 (FR)
Stefaan Van Gijseghem, svangijseghem@parlement.brussels, + 32 2 549 62 05 (NL)

Auprès de notre partenaire : le Collectif « D'accord de ne pas être d'accord »

Agnès Bensimon : agnes.bensimon@yahoo.fr, 0476 70 66 29
Danielle Perez : danielle.perez@hotmail.com, 0476 81 23 43